

Accueil Info Info Nantes Le nom du nouveau concessionnaire de l'aéroport Nantes Atlantique attendu

Jeudi 28 mars 2024 20:02



Le nom du nouveau concessionnaire de l'aéroport Nantes Atlantique attendu



Qui sera le prochain concessionnaire de l'aéroport Nantes Atlantique ? L'appel à candidatures se termine ce vendredi 29 mars. © Archive Ouest-France

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Nantes

boncoinbzh56@gmail.com Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Publicité

Publicité

C'est, ce vendredi 29 mars, la date limite pour déposer un dossier de candidature pour reprendre la concession de l'aéroport de Nantes Atlantique. Vinci n'aurait pas jeté l'éponge.

Il ne reste que quelques heures pour le ou les candidats souhaitant reprendre la concession de l'aéroport de Nantes Atlantique. [L'État avait lancé en décembre dernier un nouvel appel à candidatures](#) pour l'exploitation et l'aménagement de l'aéroport, après [l'annulation du précédent appel d'offres pour « insuffisance de concurrence »](#), [Vinci étant alors seul en lice](#). Les candidats avaient donc jusqu'au 29 mars 2024 pour se manifester.

Difficile de savoir quels sont les prétendants, la procédure étant confidentielle. Mais dans ce feuilleton aéronautique, le protagoniste, l'actuel concessionnaire AGO, a annoncé qu'il ne repartait pas pour un tour. AGO, pour Aéroports du Grand Ouest, est une entreprise dont Vinci est actionnaire à hauteur de 85 %, la Chambre de commerce et d'industrie pour 10 % et ETPO, l'entreprise des travaux publics de l'Ouest, les 5 % restants.

Les enjeux sont lourds

Selon un observateur, les candidats ne se sont pas pressés au portillon. « Avec tout ce qu'on a connu, l'abandon de NDDL, les travaux de rénovation toujours pas commencés, le couvre-feu qui réduit les heures de trafic... Ce n'est pas très étonnant. Les enjeux sont lourds. » Sans parler des défis écologiques qui pèsent aussi sur l'aérien, qui participe au réchauffement climatique.

Exprimez-vous !

Débat : selon vous, quel est le plus beau village de France ?

L'info en continu

À Nantes, Laurence Garnier...

28/03/24 - 20:45

Les deux miniprouts soufflent...

28/03/24 - 20:38

Jeune femme violée sur l'île...

28/03/24 - 20:32

À Cholet, la Région récupère...

28/03/24 - 20:30

TER en Pays de la Loire : la...

28/03/24 - 20:24

Toute l'info en continu

[l'État, en réparation du renoncement du transfert vers Notre-Dame-des-Landes, en 2018, liés essentiellement au manque à gagner pendant les 47 ans d'exploitation.](#)

Lors de l'audience au tribunal administratif de Nantes, le rapporteur public, dont l'avis guide la décision finale des juges, a estimé que la décision d'abandon du projet était « **motivée par l'intérêt général** » et que l'État n'avait pas commis de faute. La décision est attendue dans un mois. Elle pourrait être déterminante pour Vinci, qu'il ait répondu à l'appel à candidatures ou non.

Jean-François MARTIN et Marylise COURAUD Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Nantes

Publicité

Animaux. Savez-vous que les chats sourient eux ...

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **C'est quoi ce hangar géant qui pousse le long du...**

N°2 **Cinquante pompiers mobilisés dans l'incendie d'une...**

N°3 **Des caravanes de Roms ont été évacuées d'un site...**

N°4 **Grève de l'éducation nationale : les parents...**

N°5 **Coup de feu dans les quartiers nord à Nantes : un homme...**

Quiz et jeux



Quiz : Saurez vous reconnaître ces personnalités historiques ?



Quiz. 10 questions sur la Chandeleur



Saurez-vous deviner le sens de ces

[Tous les quiz](#)

Publicité

Publicité

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- [Accueil](#)
- [Info](#)
- [Sport](#)
- [Restaurants](#)
- [Cinéma](#)
- [Sorties](#)
- [Jeux](#)
- [Shopping](#)
- [Météo](#)
- [Pratique](#)
- [Bons plans du jour](#)

- [Devenez annonceur](#)
- [Cookies](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)
- [Modifier le consentement](#)

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Comparateur Assurances
Infocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo

[Angers](#) [Brest](#) [Caen](#) [Clermont-Ferrand](#) [Le Mans](#) [Lille](#) [Lorient](#) [Marseille](#) [Montpellier](#) [Nice](#) [Nîmes](#) [Quimper](#) [Rennes](#) [Toulon](#) [Tours](#) [Vannes](#)
[Challans](#) [Cholet](#) [La Baule](#) [La Roche sur Yon](#) [Laval](#) [Les Herbiers](#) [Les Sables d'Olonne](#) [Saint Gilles Croix de Vie](#) [Saint-Nazaire](#) [Saumur](#)



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par



© Copyright maville.com | WEB66

